

No. 2013
(BILL PRIVÉ.)

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte aux fins d'autoriser le transport par les paroissiens catholiques de la paroisse de Saint-Hyacinthe, des biens et effets, bâties et immeubles destinés au culte, et pour d'autres fins y mentionnées.

Reçu et lu, la première fois, vendredi, le 5 novembre 1852.

Seconde lecture, vendredi, le 18 février 1853.

M. SICOTTE.

QUÉBEC :

IMPRIMERIE PAR JOHN LOYELL, RUE LA MONTAGNE.